



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PREFECTURE DU VAR

25 MAI 2023

BUREAU DU COURRIER

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Service régional de l'archéologie
Affaire suivie par :
Corinne LANDURE
Téléphone : 04 42 99 10 13
corinne.landure@culture.gouv.fr
Andrée GARANDET
Téléphone : 04 42 99 10 26
andree.garandet@culture.gouv.fr

n° 2438

COMMUNAUTE DE COMMUNES -
COEUR DU VAR
Quartier Précoupin
Route de Toulon
83340 LE LUC
A l'attention de M. Julien POLLET

**OBJET : 83 – Le Cannet-des-Maures – Projet création d'une zone
d'aménagement concertée VARECOPOLE – EI – FICHE 42116**
P.J. : notice redevance

22 MAI 2023

Les terrains concernés par la création de la zone d'aménagement concerté VARECOPOLE sont situés dans un secteur où de nombreux sites archéologiques sont recensés, notamment la ville antique de *Forum Voconii* ; en conséquence, ce projet devra faire l'objet d'un diagnostic archéologique préalablement aux travaux, éventuellement suivi de fouilles préventives. Ce diagnostic, conformément au code du patrimoine et notamment de son livre V, sera prescrit par arrêté du Préfet de région :

- soit après réception et examen par mon service du dossier d'aménagement, dans le cadre de la procédure normale de l'instruction des dossiers d'urbanisme
- soit dans le cadre de la procédure de réalisation anticipée prévue par l'article L.522-4 du livre V du code du patrimoine. Vous pouvez procéder à cette demande par simple courrier en joignant un descriptif des travaux projetés (nature et destination de l'ouvrage ou de l'aménagement projeté, plans et coupes), ainsi que la superficie totale du projet et la liste des parcelles concernées.

Pour la Directrice Régionale des Affaires Culturelles
et par subdélégation
Le Conservateur Régional de l'Archéologie
Pour le Conservateur Régional de l'Archéologie
et par subdélégation Xavier DELESTRE

Bruno BIZOT

Copie – PREFECTURE VAR - Bureau de l'environnement et développement
durable – MME BASTRIOS n° 2439